

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Band:** 66 (1994)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Lire - voir - entendre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### LA CITÉ DAVIDSBODEN À BÂLE Expériences faites avec la participation des locataires

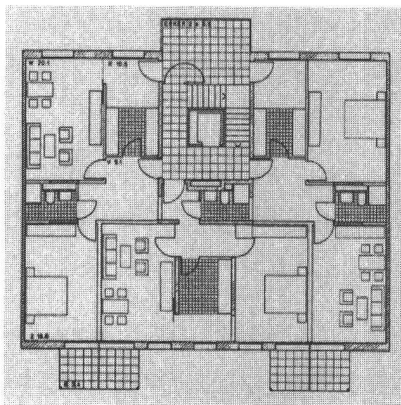
*Bulletin du Logement, vol. 57, Office fédéral et  
Commission de recherche pour le logement,  
1994*

*160 pages, n° de commande 725.057 f, auprès  
de l'Office central fédéral des imprimés et du  
matériel, 3000 Berne, ou en librairie, FS 20.-*

La «Cité Davidsboden» à Bâle constitue l'un des rares exemples où des initiatives de construction de logements locatifs ont été réalisées à grande échelle et de multiples façons. De la prise en compte cohérente des conditions-cadres urbanistiques et sociales à l'autogestion, en passant par la participation des futurs locataires, de nombreux postulats ont été mis en pratique sous une forme ou sous une autre. Cela n'aurait pas été possible sans la collaboration exemplaire qui a été instaurée entre les maîtres d'ouvrage, les autorités, les futurs locataires et les représentants de la population du quartier.

Le présent rapport a pour but de décrire les expériences glanées à tous les niveaux, des premières réflexions conceptuelles au début des années quatre-vingts à la fin de la première phase d'utilisation, d'une année environ, en 1992. Sa première partie présente la situation initiale et un historique de la naissance du projet. La deuxième présente les éléments qui ont marqué la cité en devenir, du terrain à l'organisation de la collaboration. Le troisième volet du rapport décrit la cité proprement dite à l'aide d'un important matériel chiffré ainsi que des résultats d'un sondage réalisé auprès des occupants. La quatrième partie, quant à elle, dresse une sorte de bilan de l'expérience. Enfin, la cinquième partie présente les principaux règlements contractuels et institutionnels.

Puisse cette description très détaillée de la «Cité Davidsboden» inciter à l'avenir un plus grand nombre de maîtres d'ouvrage, architectes, autorités compétentes, régisseurs immobiliers et locataires à réaliser de semblables projets.



*Michel Rey, Stéphane Decoutere, Lilli Monteventi, Jean Ruegg*

### LA MISE EN VALEUR DES TERRAINS DE GARE

**Conditions de réalisation et de mise en œuvre**

*265 pages, C.E.A.T., Lausanne, 1993*

Cette recherche a été menée de 1990 à 1992 sous l'égide du FNRS (Fonds national suisse pour la recherche scientifique) dans le cadre du PNR 25 (Programme national de recherche n° 25 «Ville et transport»).

Elle est née d'un double constat :

- l'apparition en Europe et en Suisse de nombreux projets de construction de bureaux, de logements et de commerces sur les terrains de gare et les terrains adjacents ;
- l'intérêt grandissant que suscitent ces projets auprès de différents acteurs (collectivités publiques, hommes politiques, aménagistes, investisseurs privés) ; pour ces acteurs, la mise en valeur des terrains de gare peut favoriser la concrétisation d'objectifs tels que la promotion des transports publics, la densification urbaine, la mixité des fonctions, un positionnement optimal des activités sur un site permettant un accès facile au réseau régional, national, international.

Cette étude est essentiellement basée sur l'analyse approfondie de cinq projets de mise en valeur de terrains de gare : Lyon Part-Dieu, Adliswil, Bâle, Locarno et Sierre. Elle montre pourquoi les contraintes techniques, contextuelles et financières de ces projets en limitent actuellement la faisabilité en Suisse. Les enseignements tirés ont conduit l'équipe de recherche à formuler deux recommandations :

- aux acteurs engagés dans un projet : elle propose le recours systématique à une approche stratégique de la mise en œuvre, ainsi qu'un vade-mecum susceptible de faciliter l'évaluation des conditions de réalisation et de mise en œuvre du projet ;
- aux acteurs nationaux (CFF, OFAT, conseillers nationaux) : elle suggère d'utiliser l'opportunité de la révision du mandat de prestations des CFF pour leur confier le soin d'élaborer, en collaboration avec les acteurs concernés, une stratégie de mise en valeur des terrains de gare ; elle évoque les modalités possibles d'une telle démarche.

*Katia Korber-Papazian (textes rassemblés par)*  
**L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN SUISSE**

**Pourquoi? Pour qui? Comment?**

*212 pages, 16 x 24 cm, broché, FS 58.-  
Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1990*

Pourquoi, pour qui, comment préconiser le recours à l'évaluation des politiques publiques en ce début des années 90 en Suisse ?

Les mécanismes de contrôle politiques, financiers, administratifs et juridiques helvétiques sont-ils réellement insuffisants pour assurer le réajustement des politiques publiques ? La proximité des populations cibles et des agents de mise en œuvre, les droits populaires et les mécanismes de consultation au moment de l'élaboration des politiques publiques ne garantissent-ils plus l'adéquation des politiques avec les besoins des citoyens ?

Existe-il en Suisse une volonté politique réelle de se doter d'un nouvel outil de gestion des politiques publiques tel que l'évaluation ? Quels sont les enjeux et les intérêts liés à l'évaluation ?

L'évaluation est-elle réalisable dans le cadre d'un système politico-administratif tel que la Suisse le connaît ? Quelles sont les conditions à remplir pour que les résultats des travaux entrepris soient utilisables et utilisés ?

